



Barème d'honoraires

Honoraires de transactions pour tout bien immobilier Avec les services d'un Agent Immobilier (tous frais compris) :

Vente de Maisons, appartements, immeubles, terrains, parkings, locaux, fonds de commerces, murs commerciaux, etc :

Entre 0 et 99.000 Euros	10 % TTC
De 100.000 euros à 300.000 Euros	7% TTC
A partir de 300.000 Euros	6 % TTC

Carte Professionnelle d'Agent Immobilier :



Honoraires d'estimations / Avec les services d'un Expert Immobilier :

Estimation professionnelle pour mise en vente :

800 Euros TTC - Déduite dans le cadre d'un mandat exclusif de vente

Dossier complet d'estimation en format PDF et dossier papier en dehors d'une vente :

2.000 Euros TTC

Dossier d'expertise : Sur devis avant intervention

Il est précisé qu'un acompte de 30% sera demandé pour toute ouverture d'un nouveau dossier et que le solde sera à régler à réception de l'expertise.

Carte d'Expert Judiciaire Près la Cour d'Appel
De Colmar :

